



## Goûter festif

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(s) au goûter festif qui se déroulera à la salle des fêtes de Preignac

**Le samedi 26 mai 2018 à 15 h 00**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer par vos propres moyens, n'hésitez pas à le signaler à la mairie, un transport sera alors organisé.

Seules les personnes âgées de plus de 70 ans sont invitées. Les conjoints n'ayant pas atteint cet âge peuvent tout de même participer au goûter en réglant la somme de 5€.

Merci de retourner le bulletin réponse dûment complété à la Mairie

**avant le 18 mai 2018**

En espérant une réponse positive, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

**Le Maire, les Membres du CCAS & le Conseil Municipal**

Mairie de PREIGNAC, 1 place de la Mairie, 33210 PREIGNAC  
Téléphone 05.56.63.27.39 - Télécopie 05.56.63.80.28

## BULLETIN REPOSE

## Goûter festif

Madame, Monsieur.....

Participera ou participeront (\*)

Ne participera pas ou ne participeront pas (\*)

**au goûter festif du 26 mai 2018**

Besoin de transport (\*)

Participation conjoint ayant moins de 70 ans

Ci-joint un chèque établi à l'ordre du Trésor Public d'un montant de 5€

(\*) Mettre une croix dans la case correspondante